



Paris, le 22 janvier 2013

Madame Thi-Trinh LESCURE
Union Syndicale Solidaires
144 Bd de la Villette
75011 – PARIS
à

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et
de la Fonction Publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 – PARIS Cedex 07

OBJET : préavis de grève du 5 mars 2013

Madame la Ministre

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour la journée du mardi 5 mars 2013 à 00 h 01 (ce préavis comprend la nuitée, en amont et en aval pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis est motivé par la revendication suivante :

- **contre** l'accord national interprofessionnel (ANI) signé le 11 janvier 2013 qui fragilise la situation de l'emploi plutôt qu'elle ne la consolide ;
- **contre** la précarisation de l'emploi ;
- **contre** la transposition de l'accord dans la loi.

La dégradation de l'emploi est une réalité commune au secteur public et au secteur privé, c'est pourquoi Solidaires Fonction Publique s'inscrit dans cette journée de manifestations et de grèves.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Thi-Trinh LESCURE
Déléguée générale Solidaires Fonction Publique